



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 janvier 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 Janvier 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 Janvier 2000

**Projet de Classement dans le Domaine Public et mise en conformité
des équipements du lotissement 'Résidence du Lambon' rue Blaise
Cendrars et impasse Bernanos**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Claude PAGES, Premier Adjoint au Maire

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Alain PAGE donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.

Excusés :

M. Bernard BELLEC, Maire

Conseillers :

Mme Christiane DRAPET, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D200022

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2000

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Projet de Classement dans le Domaine Public et mise en
conformité des équipements du lotissement 'Résidence du
Lambon' rue Blaise Cendrars et impasse Bernanos**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Les riverains de la rue Blaise Cendrars et de l'impasse Bernanos ont demandé l'incorporation de leur voirie et équipements dans le Domaine Public.

Ceux-ci nécessitent une remise en état ainsi qu'une mise en conformité. A cet effet, les colotis mettront à la disposition de la Mairie la somme de 37.994 F, le propriétaire lotisseur mettra à la disposition de la Mairie la somme de 15.000 F, comme participation aux travaux de remise en état. La part de la Ville est estimée à 105.006 F.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les convention à intervenir entre la Ville de NIORT et les riverains, prévoyant les modalités de participation financière pour la mise en conformité de la voie et des équipements, dans le cadre de leur prise en charge et incorporation dans le Domaine Public Communal ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les actes notariés à intervenir sachant que les frais afférents à cette acquisition seront supportés par la Ville de NIORT .
- procéder, après incorporation dans le Domaine Privé de la Ville de l'emprise de la voie, à l'enquête publique réglementaire en vue de son classement dans le Domaine Public Communal, en application du décret n° 89-631 du 4 Septembre 1989.

Les recettes sont prévus au Budget 2000 - chapitre 908 - S/chapitre 221 - Article 748 et les dépenses au chapitre 908 - S/ chapitre 221 - article 2315.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)